

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.
Il est recommandé d'utiliser l'outil de saisie en ligne et de télétransmission des procès-verbaux d'élection sur le site
elections-professionnelles.travail.gouv.fr

À l'issue de l'élection
l'employeur doit transmettre
dans les 15 jours

1 exemplaire du procès-
verbal d'élection au centre de
traitement des élections
professionnelles à l'adresse
indiquée sur le site des
élections professionnelles

<https://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr>

Dans les meilleurs délais

1 copie du procès-verbal
d'élection à chaque syndicat
ayant présenté une liste de
candidats et/ou ayant
participé à la négociation du
protocole d'accord pré-
électoral

I - ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION		II - COLLÈGE CONCERNÉ	
SIRET de l'établissement <u>390 758 514 00041</u>		DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL Ne cocher qu'une case (voir notice jointe)	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE Cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent
Raison sociale <u>Services Emplois Familiaux</u>			
Adresse <u>17 Rue guibek</u>		Collège unique <input checked="" type="checkbox"/>	Ouvriers <input checked="" type="checkbox"/>
Code Postal <u>56400</u> Ville <u>AURAY</u>		1 ^{er} Collège : ouvriers, employés <input type="checkbox"/>	Employés <input checked="" type="checkbox"/>
Numéro de convention collective (IDCC) <u>2841</u> Mention indispensable		2 ^{em} Collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/>	Techniciens <input type="checkbox"/>
Autres établissements concernés par l'élection - Liste à compléter dans le cadre VII		3 ^{em} Collège : ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/>	Agents de Maîtrise <input type="checkbox"/>
INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL			
S'agit-il d'une élection partielle ? (si Oui, cocher la case) <input type="checkbox"/> oui			
Durée du mandat des élus <u>4</u> années et/ou <input type="checkbox"/> mois (si élection partielle)			
Ce scrutin fait-il suite à une décision de justice annulant un précédent scrutin ? (si Oui, cocher la case) <input type="checkbox"/> oui			
Date du scrutin annulé par décision de justice (JJ/MM/AAAA) <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>			
Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : <u>1</u>			
(suite dans les cadres IX et X)			
Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) <u>30/11/2019</u>			
SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : <input type="text"/>			

III - RÉSULTATS DU 1 ^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)			
Date et horaire d'ouverture du 1 ^{er} tour (JJ/MM/AAAA hh.mm) : <u>18/11/2023 09.00</u>	Le quorum a-t-il été atteint ?	Nombre de listes présentées au 1 ^{er} tour : L = <u>1</u>	
Date et horaire de clôture du 1 ^{er} tour (JJ/MM/AAAA hh.mm) : <u>18/11/2023 12.00</u>	Quorum = $E = \frac{A}{2} = \frac{97}{2} = 48,5$	Nombre de sièges à pourvoir pour ce collège : P = <u>4</u>	
Y a-t-il eu carence de candidature dans ce collège ? (cocher) <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E	Quotient électoral (2 décimales) : $G = \frac{D}{P} = \frac{79}{4} = 19,75$	
A. Nombre d'électeurs inscrits : A = <u>97</u>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur ou égal à E		
B. Nombre de votants : B = <u>80</u>			
C. Bulletins blancs ou nuls : C = <u>1</u>			
D. Suffrages valablement exprimés (B - C) : D = <u>79</u>			

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste) Les noms des candidats élus doivent être soulignés	Renseigner les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint							Ne pas renseigner les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint						
	Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du candidat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste (2 décimales) $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport			ÉLUS Porter la mention « Élu » ou « Élu(e) »	Nombre d'élus par liste
										$\frac{V}{K+1}$	1 ^{er} siège	2 ^{em} siège		
1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
LE PRIELLEC Marionne	F	CFDT		79	73	288	1	72	3,65				Élu(e)	1
YVERGNIAUX Catherine	F	CFDT		79	71	288	1	72	3,65				Élu(e)	1
THOMAS Flérence	F	CFDT		79	73	288	1	72	3,65				Élu(e)	1
HARTON Margaux	F	CFDT		79	68	288	1	72	3,65				Élu(e)	1

IV - SIGNATURE OBLIGATOIRE DE CHACUN DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE POUR LE 1 ^{ER} TOUR	
Nom et prénom	Signature
Nicoles Claudine	
Hallon Evelyne	
Le Noach Emma	

V - SI UNE OU PLUSIEURS LISTES COMMUNES (ENTENTES SYNDICALES) SE SONT PRÉSENTÉES AU 1 ^{ER} TOUR, INDIQUER POUR CHACUNE			
Nom de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention « suite ».

VI - RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)

 Date du 2^{ème} tour (JJ/MM/AAAA) : ____ / ____ / ____

Horaire d'ouverture du scrutin : ____ : ____ Horaire de clôture du scrutin : ____ : ____

 Y a-t-il eu carence dans ce collège ? (cocher) non oui

A. Nombre d'électeurs inscrits : A = _____

B. Nombre de votants : B = _____

C. Bulletins blancs ou nuls : C = _____

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) : D = _____

 Nombre de listes présentées au 2^{ème} tour : L = ____

Nombre de sièges restant à pourvoir pour ce collège : P = ____

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = \frac{\quad}{\quad} = \quad =$$

Renseigner les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint
Ne pas renseigner les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint

 NOMS et PRÉNOMS
des candidats groupés par liste
(sauter une ligne
entre chaque liste)

Les noms des candidats élus doivent
être soulignés

Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou listes communes et/ou candidats libres	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste (2 décimales) $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention « Élu » ou « Élu(e) »	Nombre d'élus par liste
								1 ^{er} siège	2 ^{ème} siège	3 ^{ème} siège		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

VII - SIGNATURE OBLIGATOIRE DE CHACUN DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE POUR LE 2^{ÈME} TOUR

Nom et prénom	Signature

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention « suite ».

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (suite)

VIII - LISTE DES SIRET DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS PAR L'ÉLECTION ACTUELLE

IX - PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE

Pour informations complémentaires sur ce procès-verbal

Nom : **ORHAND**

Prénom : **Christie**

Fonction dans l'entreprise : **Directrice**

N° de téléphone : **02 97 24 14 64**

Adresse courriel : **sef@orange.fr**

X - CACHET DE L'ENTREPRISE (Obligatoire)

Sef

Services Emplois Familiaux
17, Rue Guhur - 56400 AURAY
Tél. 02 97 24 14 64 - Fax 02 97 24 23 27
sefauray@orange.fr
www.sef-morbihan.fr
Siret 390 758 514 00041 - APE 88.2